

Accueil>Formations, réseaux judiciaires et agences>Réseau judiciaire européen en matière civile et commerciale>Informations pour les citoyens

Informations pour les citoyens

Fournit aux citoyens de l'UE un accès à des pages thématiques et à des publications sur l'assistance en matière de droit civil et commercial

En quoi le RJE (en matière civile et commerciale) peut être utile aux citoyens

En facilitant les relations entre les autorités judiciaires nationales, le RJE (en matière civile et commerciale) vient du même coup en aide aux personnes prenant part à des procédures civiles et commerciales transnationales. Le réseau contribue à améliorer l'accès effectif à la justice de la manière suivante: il permet aux citoyens d'accéder directement à un vaste éventail d'informations sur les législations européenne, nationale et internationale en matière de droit civil et commercial sous la forme de pages consacrées à des thèmes spécifiques qui sont disponibles [ici](#).

il a également édité plusieurs [publications](#) destinées aux citoyens, notamment sur certains instruments du droit de l'Union.

Dernière mise à jour: 21/11/2019

Cette page est gérée par la Commission européenne. Les informations qui y figurent ne reflètent pas nécessairement la position officielle de la Commission européenne. Celle-ci décline toute responsabilité vis-à-vis des informations ou des données contenues ou auxquelles il est fait référence dans le présent document. Veuillez consulter l'avis juridique pour connaître les règles de droits d'auteur applicables aux pages européennes.